

Billetterie du spectacle vivant par le DEPS : un premier pas encourageant qui incite les professionnel.les à se mobiliser

Posted on 15 janvier 2024 by Anne Le Gall

200 000 représentations, 53 millions de spectateurs, 1,7 milliard d'euros de recette de billetterie... Enfin des données nationales consolidées sur le deuxième secteur culturel en matière de poids économique après l'audiovisuel grâce à l'étude *Billetterie du spectacle vivant 2022* publiée en décembre 2023 par le DEPS.

Depuis sa mise en place en 2018, les professionnels du spectacle vivant attendaient les premiers outils d'analyse et de pilotage produit grâce à SIBIL. Une première étape est posée avec la publication de l'étude *Billetterie du spectacle vivant en 2022* du Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS). Cette étude se fonde sur les données déclarées auprès de SIBIL (Système d'information billetterie) mais également enrichies de celles du Centre national de la musique (CNM) et de l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP). Elle permet d'avoir une photographie inédite du secteur et de son poids qui contribue à mobiliser les professionnels autour des enjeux de structuration de données.

Des éléments clés qui invitent à aller plus loin

Si les concerts rassemblent la moitié du public et génèrent les recettes les plus élevées, **le théâtre et les arts associés comptent une représentation sur deux du spectacle vivant** avec 100 400 représentations, 14 millions de billets, 320 millions d'euros en 2022 :

- Théâtre : 90 000 représentations, 130 spectateurs en moyenne par représentation et 24 euros par billet
- Cirque, arts de la rue : 5 500 représentations, 290 spectateurs en moyenne et 15 euros par billet
- Conte, marionnettes, mimes : 5 000 représentations, 80 spectateurs en moyenne et 6 euros par billet

Ces chiffres très macro montrent la vitalité du secteur et la présence des publics. La publication se propose d'analyser plus en détail le nombre de représentations et de billets en fonction des types de lieu (ex : label), d'œuvres, de zones géographiques... En revanche, la connaissance des publics (par exemple par type de tarifs) n'est pas possible car l'hétérogénéité des données est trop grande. L'analyse est rapidement limitée par le type de données disponibles. Et l'étude, purement quantitative, ne donne pas de clé d'analyse pour éclairer certains résultats (ex : reprise post-covid plus lente dans les arts vivants labellisés que dans la musique ou le théâtre privé).

L'étude rappelle également que les données de billetterie ne reflètent que partiellement l'activité de certains lieux. C'est en particulier le cas des centres de développement chorégraphique nationaux et des centres nationaux de création musicale qui produisent plus qu'ils ne programment de spectacles. C'est également le cas des centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public, qui programment le plus souvent des spectacles dans des espaces publics en accès libre sans émission de billetterie. Enfin, certains labels, comme les scènes nationales, ont une programmation qui ne se limite pas au spectacle vivant (cinéma, arts visuels, etc.) et ne donne ainsi pas systématiquement lieu non plus à des déclarations dans SIBIL. L'activité d'action culturelle, qui ne génère souvent pas de billetterie mais touche un large public, n'est pas non plus prise en compte.

Vers des standards et des référentiels communs ?

Le défi méthodologique principal tient à l'absence de référentiels communs sur les entrepreneurs, les lieux de diffusion et les spectacles. Une multitude d'acteurs culturels (établissements culturels, organismes de gestion collective, syndicats de professionnels, etc.) produisent des résultats sur leur champ d'intervention respectif, mais il n'existe pas de source unifiée produisant des données de référence sur l'ensemble du secteur. Le dispositif SIBIL vise précisément à combler ce manque pour les données de billetterie.

Or, en l'absence d'une source unifiée de données permettant de définir ex ante le champ des entrepreneurs de spectacle vivant et la liste des spectacles à déclarer dans SIBIL, il est difficile d'apprécier la complétude du dispositif au fil de sa montée en charge et de mettre en place des relances ciblées.

Un autre défi méthodologique tient à l'extrême diversité du secteur du spectacle vivant et à son hétérogénéité, ce qui contribue par ailleurs à la difficulté de mettre en place des référentiels communs.

C'est pourquoi les professionnels doivent continuer à coopérer pour créer des standards et référentiels communs, ouverts, afin de structurer les données du secteur pour une meilleure connaissance, un meilleur pilotage et une découvrabilité augmentée des œuvres d'arts vivants dans un paysage culturel résolument hybride.

Membres TMNlab, rejoignez le groupe de travail [Mutualisation des données](#).

La publication

Une étude de **Thibault Caïe, Léa Garcia, Amandine Schreiber et Laure Turner**, publiée en décembre 2023 dans la collection [Culture Chiffres](#).

[Billetterie du spectacle vivant en 2022 - DEPS](#)